

# MÉMOIRE VIVE

des convois des 45000 et des 31000 d'Auschwitz-Birkenau



N°76  
octobre 2022

# SOMMAIRE



## p.3 Éditorial

## p.4 Événements

MRN, un nouveau élan pour le projet de Musée Nouveau  
Fin de la nouvelle crise sanitaire et retour auprès des lycéens  
Les journées Charlotte Delbo 2022  
Hommage aux élus assassinés à Nanterre,  
27 mars 2002 - 27 mars 2022

## p.8 Un peu d'histoire

Georges Politzer (1903 - 1942)  
Aulus-les-Bains 1942 - 1943, Assignation et solidarité  
La rafle du Vel d'Hiv, Laurent Joly

## p.14 Page culture

"La Lumière de l'Ombre" exposition Michael Kenna

## p.16 Pour mémoire

Les listes-catalogues de la "Kollaboration"  
Commémoration du 80<sup>e</sup> anniversaire du départ en déportation  
du 1<sup>er</sup> convoi de juifs de France  
6 juillet 2022, Tergnier rend hommage aux « 45000 »  
La gare de Pithiviers, un nouveau lieu mémoriel  
Montreuil le 23 avril, hommage aux « 31000 »

## Le mot de la trésorière

Cher(e)s adhérent(e)s,

Nous avons besoin de votre engagement afin de continuer notre travail de transmission de la mémoire de nos deux convois.

Et aussi de votre soutien financier sans lequel notre association ne pourrait exister.

Nous constatons que cette année certains d'entre vous n'ont pas encore renouveler leur adhésion.

Il est encore temps, nous comptons sur vous.

Bien amicalement à vous, Josette Marti



## Mémoire Vive des Convois des "45000" et "31000" d'Auschwitz-Birkenau Bulletin d'adhésion - cotisation 2022

À adresser à : Mémoire Vive - Josette MARTI - 10, square Etienne Martin - 77680 ROISSY EN BRIE

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Profession : .....

Lien avec un 45000 ou une 31000 (indiquer le nom et le lien de parenté) : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Portable : ..... E-mail : .....

Ci-joint un chèque de ..... euros libellé à l'ordre de Association Mémoire Vive des 45000 et 31000

L'adhésion minimum est fixée à 25 euros et donne droit à l'abonnement au bulletin.

Pour toute somme supérieure à 25 € vous recevrez une attestation de don pour votre déclaration d'impôt, vous donnant droit à une réduction de 66 % du montant de votre versement.

N'hésitez pas à nous transmettre et à mettre à jour votre adresse mail auprès de Josette Marti (jo.marti@free.fr).

Nous pourrions ainsi vous informer plus rapidement de nos activités et ferons des économies de frais postaux.

Notre association respecte le règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD), voir notre site internet.



## *Comme l'on confirmé, hélas,*

les élections présidentielles et législatives, une partie significative de l'opinion publique en France, comme dans nombre de pays européens, est sous l'influence directe ou indirecte des idées des partis d'extrême droite et de ceux qui les diffusent. Le second tour des présidentielles a vu la candidate de l'extrême droite recueillir plus de 41 % des votes exprimés, soit près du tiers des électeurs inscrits. Les élections législatives ont vu l'arrivée de 89 députés du Rassemblement national à l'Assemblée malgré un mode de scrutin majoritaire sensé être défavorable à ce parti. Ainsi, les digues contre l'idéologie d'extrême droite ont été rompues. Ces résultats montrent l'approfondissement et l'élargissement de l'implantation du Rassemblement National, y compris dans des régions qui avaient, jusqu'à présent, résisté à la montée de ce parti antirépublicain. Les précédentes élections présidentielles avaient mis en exergue des régions de très forte implantation. En 2022, la très grande partie du territoire national présente de bons résultats pour ce parti. C'est aujourd'hui bien plus qu'une alerte. La montée de l'extrême droite en France et dans toute l'Europe n'est pas un événement banal. C'est un danger imminent pour la République et la démocratie.

La crise économique, sociétale, écologique et politique est un facteur explicatif central de cette montée de l'électorat de l'extrême droite sur le long-terme. La précarité, la peur de ne plus donner à ses enfants des perspectives, la crainte du déclassement, le sentiment de rester sur le bord de la route par rapport à des changements économiques et sociaux très rapides, le sentiment de ne plus maîtriser son avenir dominant dans cette partie de l'opinion. Cela conduit des Français et plus généralement des Européens à s'accrocher aux illusions identitaires. L'heure est venue d'agir en profondeur et de penser autrement notre société. Les replâtrages, les pseudo remèdes qui nous sont proposés ne sont pas de nature à redonner confiance dans l'avenir, ils ne sont pas efficaces pour arrêter la montée des idées qui menacent la démocratie.

La présence d'un grand nombre de députés du Rassemblement National, leur volonté de s'intégrer dans le jeu législatif classique, de participer aux différentes commissions, jusqu'aux plus sensibles et aux plus stratégiques, montrant ainsi leur capacité à passer des compromis avec la droite et la majorité relative de l'Assemblée, leur donnent des brevets d'honorabilité et d'apparence de banalité répu-

blicaine. Alors que sur le fond, eux-mêmes et leur parti ne renoncent en rien à leur idéologie xénophobe, en rupture avec les valeurs démocratiques et républicaines. Ils jouent sur l'ambiguïté, le double langage, la duplicité.

Cette présence importante des députés d'extrême droite au parlement permet de franchir une nouvelle étape dans la diffusion de leur idéologie et de marquer l'agenda politique. De nouvelles digues risquent de rompre, ouvrant le pouvoir au plus haut niveau, à l'extrême droite.

Les atteintes à la démocratie, viennent souvent de l'intérieur par des forces qui la subjuguent.

En Suède, un parti qui fut dès l'origine proche des néonazis, dissimulé sous la dénomination trompeuse des « Démocrates » de Suède, vient de remporter une large victoire. Il est aujourd'hui le second parti de Suède en termes d'électeurs et le premier parti du nouveau bloc de droite. Les autres partis de la nouvelle coalition majoritaire sont prêts à passer des compromis et, de fait, à accepter l'inacceptable. Les thématiques du parti d'extrême droite ont dominé la campagne électorale.

En Italie, le parti Fratelli d'Italia est arrivé en tête du scrutin législatif et va prendre la tête d'une coalition de droite et d'extrême droite. Dans la dernière période historique, l'Italie a déjà été un laboratoire pour l'association de l'extrême droite au pouvoir au plus haut niveau national avec la participation de La Ligue à différents gouvernements, mais cette fois-ci le gouvernement sera dominé par deux partis d'extrême droite.

La lutte contre les idéologies d'extrême droite passe par le combat politique, culturel et des idées mais pas seulement, elle passe également par la lutte contre les inégalités et l'intégration sociale. Le vote en faveur de l'extrême droite relève plus de l'expression de frustrations de populations et de régions fragilisées par les changements technologiques, économiques, et sociaux très rapides, notamment depuis ces quarante dernières années, avec des impacts très profonds sur les femmes, les hommes et les territoires de notre pays et plus généralement de l'Europe.

Yves Jégouzo



# *Musée de la Résistance Nationale*

## *Un nouvel élan pour le projet de Musée Nouveau*

Créé en 1965, le « Musée de la Résistance nationale » est un acteur de la communauté éducative et un lieu de recherche et de transmission de la Mémoire de la Résistance.

Depuis sa création, la force du Musée repose sur la richesse de la collection dont il est propriétaire et sur ses capacités d'adaptation pour démultiplier, enrichir et diffuser la mémoire de la Résistance.

Depuis 1998, le développement d'un réseau qui compte aujourd'hui 28 associations regroupées au sein de la fédération du MRN est de ce point de vue de toute première importance.

En 2016, le développement du MRN a franchi deux nouvelles étapes.

D'une part, a été signée une convention cadre de partenariat avec le Service interministériel des Archives de France (SIAF) et les Archives de France. Au titre de cette convention, les parties reconnaissent à l'association MRN, héritière de l'association de Champigny-sur-Marne, créée en 1965, la pleine propriété de la collection et l'indivisibilité de celle-ci. Le site (aujourd'hui les deux sites de Jean-Louis Crémieux-Brilhac et d'Aimé Césaire) de Champigny-sur-Marne, est seul reconnu « Musée de France ». Les autres sites sont considérés comme des antennes et des lieux de présentation de parties de la collection. Les deux sites de Champigny-sur-Marne forment la tête de réseau du MRN. De cette convention cadre, résulte une cogestion entre le MRN, propriétaire légitime de la collection et son responsable scientifique, et les amis du MRN, gestionnaire des sites de Champigny-sur-Marne. La majeure partie de la collection du MRN est en dépôt sur le site historique de Jean-Louis Crémieux-Brillac. Ce principe général de cogestion se décline sur chaque site de la fédération, en partenariat avec l'association gestionnaire du site, suivant, à chaque fois, des modalités spécifiques.

D'autre part, avec la mise à disposition par le département du Val-de-Marne du bâtiment Aimé Césaire qui permet une valorisation sans précédent de la collection et offre des possibilités de développement nouvelles. C'est la première phase du projet de *Musée Nouveau*. Sous la direction de Thomas Fontaine et grâce à la mobilisation des équipes de salariés et de bénévoles, une exposition permanente renouvelée a été mise en place. Les relations avec le milieu scolaire ont été maintenues à un niveau élevé malgré le contexte lié à la pandémie de COVID et une donation exceptionnelle du photographe Michael KENNA a enrichi le fonds du MRN. Le Musée a également répondu à des demandes de son réseau et de nouvelles relations avec des partenaires, notamment des collectivités territoriales, ont été créées. Le musée sous l'impulsion de son directeur Thomas FONTAINE a ainsi acquis la confiance des partenaires et du réseau, socle nécessaire à la pérennité de ses actions. Parallèlement, des moyens financiers nouveaux ont été mobilisés : près de deux millions d'euros en investissement et plus de 600000 euros en fonctionnement en cinq ans.

Cette première phase, menée en un temps record, n'a pas été sans susciter des tensions et a débouché sur une crise qui menace gravement le fonctionnement du MRN. Si ce type de crise n'est pas exceptionnel lorsque des changements aussi importants sont conduits dans des délais contraints, il est essentiel pour l'avenir du MRN de la dépasser rapidement. Les partenaires et le réseau des associations ont exprimé très clairement cette exigence. Ils souhaitent un MRN fort qui a les moyens humains et matériels de mener les projets d'envergure dont ils ont besoin.

Invitée par Lucienne NAYET, Présidente et Thomas FONTAINE à dépasser les problèmes de personnes, l'assemblée générale s'est prononcée sur le projet présenté par la présidente qui répond

***Les 7 représentants de Mémoire Vive  
qui étaient présents à l'assemblée générale ont soutenu  
et voté pour le projet présenté et pour  
la nouvelle composition du conseil d'administration***



aux enjeux de cette nouvelle phase du Musée Nouveau. La déclinaison de la convention cadre de partenariat avec le SIAF et les Archives de France est au cœur de cette nouvelle étape. Elle doit se traduire par une nouvelle architecture contractuelle et un ensemble de conventions entre le MRN et les associations membres de la fédération. Aussi, les propositions présentées par Lucienne NAYET, découlent des principes énoncés dans la convention cadre. Elles peuvent être résumées comme suit :

- Doter le MRN des moyens humains et financiers nécessaires à l'exercice de ses missions.
- Passer une convention spécifique avec l'Association des Amis du MRN de Champigny-sur-Marne qui gère la tête de réseau de la fédération. Il s'agira de clarifier les domaines d'interventions, les responsabilités et les prestations réciproques dans le respect des statuts des deux associations et des principes découlant de la convention cadre de partenariat.
- Passer une convention avec chaque association du réseau, adaptée aux projets à mener.
- Engager une réforme de structure avec la mise en place d'un conseil d'administration à l'image de la diversité du réseau du MRN et une refonte des statuts de l'association.

Ces orientations ont été votées à une très large majorité (60 voix pour, 6 contre et 6 abstentions),

témoignant de la confiance de l'assemblée générale dans les orientations proposées. La composition du conseil d'administration élu par l'assemblée générale est en totale cohérence avec les orientations proposées. Il est en effet composé de 28 membres, c'est à dire et pour la première fois, d'un représentant par association membre du réseau du MRN.

Les 7 représentants de Mémoire Vive qui étaient présents à l'assemblée générale ont soutenu et voté pour le projet présenté et pour la nouvelle composition du conseil d'administration. Outre les enjeux que représente pour nous la transmission de la Mémoire de la Résistance vu les caractéristiques des convois des « 45000 » et des « 31000 », nous sommes très directement impliqués dans le projet de Mémorial des femmes dans la résistance, prévu dans le projet d'aménagement du site du Fort de Romainville pour lequel la Mairie des Lilas et le MRN viennent de signer une convention.

Claudine Ducastel

# Fin de la nouvelle crise sanitaire et retour auprès des lycéens...



Pavillon des Tamaris, camp d'Aincourt

Après deux années scolaires et associatives de mise en sommeil en raison de la crise sanitaire, l'association « Mémoire d'Aincourt » a pu reprendre contact en mai avec les professeurs d'histoire du Lycée Condorcet de Limay (78).

Malgré l'absence préalable de sensibilisation dans les classes, les expositions « Aincourt le camp oublié » et « le convoi des 45000 » ont été mises à disposition des professeurs et des élèves dans la médiathèque du Lycée. Cette initiative a permis un complément d'informations sur ce

thème du programme d'histoire. D'autant que, de triste mémoire, 2022 est le 80<sup>e</sup> anniversaire du départ du convoi des 45000. Parmi eux se trouvaient 150 résistants qui avaient transité par le centre d'internement d'Aincourt et dont la plupart ne sont jamais revenus.

Ces expositions ont été très appréciées par les élèves et leurs professeurs. Cela a permis de renouer le contact et d'envisager un projet éducatif pour l'année scolaire 2022/2023 avec :

- la présentation de ces deux expositions au Centre de Documentation et d'Information (CDI) du lycée Condorcet pour un travail entre élèves et professeurs,
- l'organisation de rencontres et d'échanges avec les associations « Mémoire d'Aincourt » et « Mémoire Vive » et avec la participation de l'ANACR du Man tois,
- la présence des élèves des classes de terminale accompagnés de leurs professeurs à la cérémonie commémorative du camp d'internement d'Aincourt, organisée le Samedi 1<sup>er</sup> Octobre 2022. Comme chaque année, en hommage aux hommes et aux femmes internés à Aincourt et déportés pour nombre d'entre eux dans les camps de la mort, la compagnie du Théâtre des Oiseaux, présentera une évocation artistique sur l'année 1942.

Notre engagement, c'est de faire vivre la mémoire de ces événements qui appartiennent certes au passé, mais qui prennent une résonance nouvelle dans cette actualité terrifiante de la guerre en Ukraine.

L'affrontement entre les peuples n'est pas qu'une affaire du passé. Les haines et les trahisons peuvent revenir dans notre présent du XXI<sup>e</sup> siècle si nous n'y prenons garde ! Oublier est un réel danger et cela commence insidieusement par la banalisation des idées racistes et xénophobes qui conduisent à une indifférence aveugle. Notre devoir de mémoire est de faire le lien sur les dangers d'aujourd'hui à la lumière des enseignements de la seconde guerre mondiale. C'est aussi le moyen de transmettre à nos jeunes sur les bancs de l'école qu'il y a des perspectives de Liberté, d'Égalité, de Fraternité et de Solidarité entre tous les peuples. C'est notre affaire à tous et je dirai même, c'est de notre responsabilité.

Nicole Primard

## Les Journées Charlotte Delbo 2022

Du 17 au 19 mai derniers s'est tenue la 8<sup>e</sup> édition des Journées Charlotte Delbo à Vigneux-sur-Seine, ville natale de celle-ci. Cette édition a proposé une programmation riche et foisonnante (films, rencontres, expositions, travail avec des scolaires, concerts, hommage) pour susciter notamment avec les élèves la réflexion sur les préjugés et les stéréotypes et s'interroger sur le thème de *La Littérature comme moyen de réparation*.

Ce thème a été abordé à la fois au travers de tragédies personnelles et de tragédies collectives, par Antoine Leiris dont l'épouse compte parmi les morts de l'atten-

tat du Bataclan, l'auteur de *Vous n'aurez pas ma haine*, qui met en garde contre la défaite de la pensée. Mais l'auteur n'a pu se rendre disponible.

Les Journées Charlotte Delbo ont également réuni Frédéric Couderc, journaliste et romancier qui a publié un roman pour la jeunesse sur la Résistance et la Déportation : *Je n'ai pas trahi*, et Ghislaine Dunant, auteure de *Charlotte Delbo – La vie retrouvée*, sur la vie et l'œuvre de Charlotte Delbo. Les approches des deux auteurs sont diamétralement opposées. Frédéric Couderc fait œuvre de fiction à partir de faits historiques. Il part de l'expérience d'une jeune fille d'aujourd'hui qui se plonge dans les études et prépare le Concours national de la Résistance et de la Déportation. Elle découvre le sort des Juifs de Corse et un lourd secret familial. Par son livre, Ghislaine Dunant porte



un regard d'une autrice sur l'œuvre d'un grand écrivain du XX<sup>e</sup> siècle. Elle montre en effet avec une très grande force la puissance de ce que peut la littérature. « La littérature peut avoir un pouvoir exceptionnel pour agir, pour prendre conscience du monde et de soi. Et plus que jamais à l'époque où l'image règne, circule immédiatement dans le monde entier où elle abolit le temps et l'espace, où la technologie incite à la réalisation im-

médiate des désirs, des pulsions, alors que c'est de conscience agrandie dont a besoin le soin du monde, des autres et de soi<sup>1</sup>.

Le concert de clôture par le conservatoire intercommunal marqua par son ampleur la fin des Journées

Charlotte Delbo. Les œuvres présentées étaient réunies autour d'un même fil conducteur. Sous des régimes de dictature et/ou d'occupation, alors que les régimes en place contrôlent par tous les moyens les champs de la culture et de la propagande, se pose alors la question de la Résistance pour les compositeurs et les artistes. Ainsi, les œuvres musicales sont elles-mêmes les expressions des tragédies vécues. Le conservatoire a joué des œuvres d'Olivier Messiaen, Dimitri Chostakovitch et Francis Poulenc, entourées de textes forts d'Annie Ernaux, Antoine Leiris et Charlotte Delbo lus par les élèves de la classe théâtre. Le concert s'est terminé par une œuvre de musique Klezmer : *Tish nigun* (Le plaisir de la table).

Yves Jégouzo

(1) Ghislaine Dunant

- Ce que peut la littérature – Lire Charlotte Delbo – Cliniques Méditerranéennes n°103 – Avril 2021

## Hommage aux élus assassinés à Nanterre 27 mars 2002 - 27 mars 2022

Depuis sa création, la ville de Nanterre abrite le siège de Mémoire Vive. Notre association est donc impliquée dans la vie de la ville et elle le fut lorsque dans la nuit du 26 au 27 mars 2002, un individu, à 1 heure du matin, à la fin du conseil municipal a traversé la salle, décidé à tuer tous les élus, en commençant par la Maire. Le bilan fut lourd : 8 morts, 19 blessés, certains très gravement. Le tueur est arrêté. Le lendemain, laissé seul dans le bureau où il était interrogé, il se tua en se défenestrant.

Depuis 20 ans, chaque année la municipalité organise un hommage à ces élus assassinés alors qu'ils venaient de voter le budget de la ville.

Les 26 et 27 mars 2022, 20 ans après la tuerie, la municipalité a voulu que l'hommage rendu aux élus, soit un hommage d'espérance et tourné vers la vie. Yves Jégouzo, Président et Claudine Ducastel, secrétaire, ont représenté Mémoire Vive.

Des interventions artistiques du théâtre Nanterre-Amandiers, de la Maison de la musique et du chœur d'enfants de l'école Balzac et du conservatoire de Nanterre ont accompagné ce moment de recueillement et de mémoire collective.



Jacqueline Fraysse-Cazalis, alors maire de Nanterre a rappelé que 20 ans après ce drame des questions restent sans réponses. Pourquoi cet homme qui souffrait de troubles psychiques connus continuait-il à bénéficier d'une autorisation de port d'armes ? Pourquoi le signalement de sa thérapeute qu'il avait menacé avec l'une des armes employées ensuite contre les élus, est-il resté sans suite ? Pourquoi alors qu'il avait exprimé lors de son arrestation des intentions suicidaires a-t-il été laissé seul et détaché dans un bureau du 6 quai des Orfèvres ?

Patrick Jarry, maire de Nanterre a souligné l'importance d'inscrire la Mémoire de ce drame dans le lieu où il s'est produit. La place de l'hôtel de ville a ainsi pris le nom de place du 27 mars 2002 et une plaque explicative a été dévoilée. Bientôt une stèle mémorielle s'y élèvera près d'un bassin dont l'eau sera toujours en mouvement pour symboliser la vie. Enfin, la ville a confié à une chercheuse, l'écriture de cet événement qui doit prendre sa place dans le patrimoine de la ville.

« Ce drame incite à réfléchir sur l'engagement, le courage, la liberté, la démocratie. Si la place du 27 mars 2002 incitait les jeunes de Nanterre à continuer à s'engager pour leur ville, à s'imaginer demain siégeant dans la salle du conseil municipal pour servir leur commune et leurs concitoyens, alors ce serait le plus bel hommage et le plus bel héritage. » a conclu Patrick Jarry.

Claudine Ducastel

## Georges POLITZER (1903 - 1942)

Georges Politzer est né en 1903 dans une ville de l'empire austro hongrois aujourd'hui roumaine. Ses parents étaient des juifs hongrois assimilés. L'attitude autoritaire de son père médecin envers les paysans et les ouvriers le poussa à adhérer à 18 ans au Parti Communiste. Lycéen brillant, il sympathise et participe activement à l'éphémère République des

Conseils de Bela Kun en 1919. Suite à son écrasement, il préfère s'exiler. À Vienne, il fait connaissance de la psychanalyse en suivant les séminaires de Sigmund Freud. Puis il s'installe à Paris en 1921 où il bénéficie d'aides financières et en 5 ans, il va obtenir brillamment tous ses titres académiques.

À la Sorbonne, il se lie avec d'autres étudiants dont Henri Lefebvre et le mathématicien Benoit Mandelbrot. Ensemble, ils désirent faire aboutir une révolte de l'esprit et refusent donc les idées philosophiques

alors dominantes de Bergson et Brunschvicg. Ils forment un groupe « Philosophies » autour d'une revue du même nom, parrainée par Max Jacob. Roux, au physique vigoureux, Politzer est « le plus doué, mais aussi le plus bizarre et le plus outrancier, disposant d'éclairs de génie théorique », écrit l'un de ses collègues. Il jouit de l'aura de la révolution hongroise, il est l'un des premiers à avoir été nourri à la psychanalyse de Sigmund Freud. Il entretient avec elle sa vie un rapport ambigu.

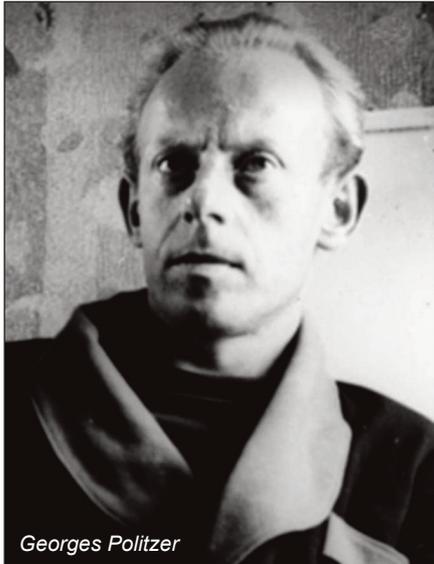
Naturalisé français en 1924, il obtient son agrégation de philosophie en 1926. Il enseigne ensuite dans plusieurs lycées à Moulins, Cherbourg, Evreux, puis Saint Maur des Fossés, et participe activement au mouvement syndical. Il épouse une de ses étudiantes, dont il a deux enfants. Mais dans un train il rencontre Maï, une sage-femme. Il l'épouse en secondes noces en 1931. Ils ont un fils.

Après un rapprochement avec les surréalistes et quelques échecs, lui-même et plusieurs membres de son groupe adhèrent au Parti Communiste en 1929. Il participe à l'aventure de la « Revue Marxiste » qui se donne pour but de faire connaître le marxisme comme « méthode de recherche et d'action révolutionnaire »,

tout en gardant son indépendance vis-à-vis du parti, alors que se met en place la stalinisation idéologique de celui-ci. Il se voit confier aussi la rédaction de la « Revue de Psychologie Concrète ». La psychologie et la psychanalyse restent dans cette période son principal centre d'intérêt. Il se propose de « désubstantifier » l'inconscient freudien et de fonder une psychologie nouvelle. Finalement Politzer condamne, non sans sectarisme, toute valeur scientifique à la psychanalyse, l'estimant inconciliable avec le marxisme.

Puis il abandonne ses recherches en philosophie et en psychologie, au regret de ses amis, pour se consacrer essentiellement à l'économie politique et à la vulgarisation du marxisme. Dès le début il est intégré à l'appareil du parti et de la CGTU. Travailleur infatigable, il rédige de nombreux dossiers de politique française ou internationale (notamment sur le Parti communiste allemand) à la demande de ténors du parti. Responsable de la commission économique du Comité Central, il publie un nombre considérable d'articles dans « Les Cahiers du Bolchévisme » et « L'Humanité ». Il enseigne la philosophie à l'Université ouvrière fondée en décembre 1932 et figure au sommaire du Cours de marxisme avec un cours sur l'État. En 1948, à partir de notes prises par ses élèves, il publie un manuel de philosophie développant la théorie du matérialisme historique qui restera longtemps le manuel de base des militants. À partir d'Avril 1935 il enseigne à l'école élémentaire du parti à Gennevilliers, puis à l'école centrale d'Arcueil. Il contribue en 1937 à l'hommage rendu par le parti à René Descartes, puis traduit avec Jacques Solomon, brillant physicien, « La Dialectique de la Nature » de Friedrich Engels. Il participe au groupe de Paul Langevin sur l'apport du marxisme aux sciences. Il dénonce le retour offensif de l'obscurantisme sous la forme du racisme théorisé par Alfred Rosenberg. Mais il est également sans indulgence pour les courants philosophiques qui lui semblent raviver l'irrationalisme (Bergson, Heidegger...).

Survient alors la déclaration de guerre. Il aurait été chargé de transmettre au gouvernement les propositions du parti clandestin pour défendre Paris. Démobilisé en Juillet 1940, il crée avec Jacques Solomon et Jacques Decour le premier réseau de résistance universitaire et lance « Université Libre » clandestine. Les premiers numéros se distinguent par leur antifascisme, dénonçant l'antisémitisme de Vichy et de l'occupant. L'appel aux intellectuels français se classe par contre dans le cadre de l'analyse des guerres impérialistes (on se rappelle que le parti avait approuvé l'accord Molotov Ribbentrop et renvoyait alors dos à dos allemands et alliés) et exalte le marxisme et le système soviétique. Il publie sous le



Georges Politzer

titre « l'obscurantisme au 20<sup>e</sup> siècle » une réponse aux déclarations antisémites de Rosenberg au Palais Bourbon.

Maï et Georges Politzer sont arrêtés par la police française le 15 Février 1942 à leur domicile, ainsi que Danielle Casanova. Dans « Crimes contre l'Esprit » Aragon consacre plusieurs pages à Georges Politzer « enchaîné du début de Mars au 23 Mai précisément ». « Tous deux ont eu une attitude héroïque devant leurs bourreaux ils n'ont cédé ni aux tortures physiques, ni aux menaces ni aux offres déshonorantes de récompense », précise l'attestation du 24 octobre 1949 délivrée par le ministère des Anciens Combattants et des Victimes Civiles de la Guerre. Remis aux autorités allemandes le 20 mars 1942, Georges Politzer est fusillé comme otage le 23 mai 1942 au Mont-Valérien (Suresnes), le même jour que Georges Dudach, Jacques Solomon, Jean-Claude Bauer et Marcel Engros. Dans un discours prononcé à Alger, le 31 octobre 1943, « Clairvoyance de la pensée française », le général de Gaulle citera le nom de Politzer « fusillé par l'ennemi » parmi les noms de ceux qui, parmi « les plus grands » sauvèrent « la dignité de l'esprit ».

Maï Politzer part de Romainville le 23 janvier 1943 dans le convoi des « 31000 » pour Auschwitz. Danielle Casanova la fait entrer comme médecin au Revier (« infirmerie »). Elle meurt du typhus le 6 mars 1943. La nouvelle de la mort de Danielle Casanova et de Maï Politzer à Auschwitz parvient en France à l'été 1943 grâce à une lettre de Marie-Claude Vaillant-Couturier.

De très nombreux collègues en France portent aujourd'hui le nom de Georges Politzer. Indépendamment de son engagement militant marxiste et communiste, il fut le premier à introduire la psychanalyse en France et son apport fut largement souligné après la guerre par Louis Althusser, Maurice Merleau-Ponty ou Jacques Lacan. Il influença la vision de Sartre.

Pierre Odru

*Bibliographie :*  
*Maitron des Fusillés*  
*Wikipédia*  
*Principes élémentaires de Philosophie*

## Aulus-les-Bains 1942-1943

### Assignation et solidarité

#### Aulus-les-Bains, centre régional d'assignation

Le 2 janvier 1942, Darlan, vice-président du Conseil et ministre de l'Intérieur communique à tous les préfets régionaux : « (...) *tous les Juifs résidant sur l'ensemble du territoire et entrés en France après le premier janvier 1936 seront, selon les cas, groupés*

*dans les Compagnies de Travailleurs étrangers ou dans des Centres spéciaux* ».

Le 6 janvier 1942, Cheneaux de Leyritz, préfet de la région de Toulouse, ordonne l'ouverture de trois centres régionaux d'assignation : Aulus-les-Bains (Ariège), Lacaune (Tarn) et

Tournon (Lot-et-Garonne). « *Centres destinés à recevoir des individus dont les agissements,*



Aulus-les-Bains

*l'attitude, la nationalité ou la confession constituent des facteurs de mécontentement et de malaise dans la population* ».

Courant 1942, plus de 800 personnes reçoivent l'ordre de rejoindre Aulus-les-Bains dans un délai de cinq jours. Presque tous sont étrangers : Polonais pour près de la moitié mais aussi Hollandais, Autrichiens, Allemands, Belges, Roumains, Russes, etc. Certains vont désobéir et se cacher mais la plupart obtempèrent. Durant le printemps et l'été 1942, ce sont donc 587 personnes qui se trouvent domiciliées sous la contrainte à Aulus-les-Bains, village de 400 habitants. Sa situation, en fond de vallée, permet une surveillance constante. La présence des assignés, leur comportement sont très régulièrement contrôlés par les gendarmes.

#### Vie quotidienne des personnes assignées à Aulus-les-Bains

Aulus-les-Bains est un centre thermal. Les logements réservés aux curistes étant disponibles, les assignés doivent payer leur résidence à l'hôtel ou chez des particuliers ainsi que leur nourriture. Les plus démunis sont pris en charge par la Communauté ou par l'UGIF<sup>1</sup>. Quelques-uns travaillent aux thermes, dans l'hôtellerie, la restauration, à la scierie, à la

(1) Union Générale des Israélites de France

(2) Loi du 22 juillet 1940

production de charbon de bois. D'autres rendent de petits services en échange de quelques produits de la ferme ou du jardin. Certains s'occupent de petits potagers. 116 enfants assignés sont accueillis à l'école. Bon an mal an, la vie s'organise et l'intégration semble plutôt bien se passer. Pourtant l'inquiétude demeure. Larissa Dachevsky se souvient : « *Ma première impression, c'était qu'on était dans un piège. (...) On vous enferme. Et puis vous ne savez pas pour combien de temps. (...) Moi j'ai souffert de l'oppression de ce cirque avec ses montagnes. J'avais envie, tous les matins quand je me réveillais, de les reculer...* ». Et si la plupart des assignés souligne la solidarité et la sympathie témoignées par la population à leur égard, des rapports des Renseignements généraux se font écho de plaintes concernant la pénurie des denrées liée à leur arrivée. La vie des Juifs assignés à résidence à Aulus-les-Bains n'offre donc qu'un semblant de tranquillité.

### Solidarité et humanité entre assignés et villageois

Les valeurs séculaires montagnardes d'entraide, de culture du secret et la connaissance de l'environnement ont permis de sauver des vies humaines. En effet de nombreux juifs et personnes en fuite (réfractaires au STO ou souhaitant rejoindre l'Afrique du Nord) sont cachés, ravitaillés, aidés par les Aulusiens. Sarah Melzer et sa sœur Néchumia restèrent cachées du 25 août au 7 décembre 1942 grâce à la complicité active de toute la famille Ané Prince. La famille Bacque a caché pendant 2 mois, ravitaillé et aidé à fuir, les trois frères et sœurs Tau et leurs trois cousins Rubinstein. Guillaume Amiel, le chauffeur de l'autocar de la ligne Aulus-les-Bains/Saint-Girons a prévenu des assignés d'arrestations imminentes et caché sur le toit de son autocar des juifs enroulés dans les toiles de tente destinées à protéger les bagages.



Espace muséal  
d'Aulus-les-Bains

Par ailleurs les passages par les cols vers l'Espagne s'organisent. Ces expéditions sont dangereuses et éprouvantes. Il faut se hisser jusqu'à l'arête de la frontière à 2400 mètres d'altitude avec parfois des familles entières mal chaussées et inexpérimentées.

Les sentiers sont escarpés, les pentes raides. Pour la plupart des personnes en fuite, l'éprouvante marche se termine en Espagne, dans la chapelle de Sort transformée en prison, avant un transfert à la prison de Lérida et au camp de Miranda pour plusieurs mois de calvaire. La liberté viendra ensuite. Les risques encourus sont plus graves avec l'arrivée des Allemands à Aulus-les-Bains mi-novembre 1942.

### La rafle du 26 août 1942

Le but réel de l'assignation des juifs à Aulus-les-Bains vérifié par la suite : livrer les juifs à l'Allemagne nazie. Ce qui se produit effectivement le 26 août 1942, lorsque les gendarmes français raflent 120 personnes au petit matin avec une brutalité inouïe. Paul Cerf se souvient : « *Jamais je n'oublierai l'image de ce petit capitaine de gendarmerie ventru, dressé sur ses bottes et criant d'une voix hystérique : « Dégagez-moi cette racaille ! » (...) Et ce spectacle se déroulait sous les yeux des villageois atterrés.* » Douze jours et 2500 kilomètres séparent leur arrestation à Aulus-les-Bains et leur mise à mort à Auschwitz. Via le camp du Vernet d'Ariège et de Drancy, les assignés sont les seuls juifs d'Europe envoyés à Auschwitz après avoir été arrêtés sur un territoire sans présence Allemande. Le plus jeune déporté après la rafle du 26 août est Maurice Halphern, il avait 4 ans.

### Ce qu'il en fut....

Le 11 janvier 1943, le centre d'assignation d'Aulus-les-Bains est fermé. Les 266 juifs y résidant encore sont emmenés vers d'autres camps d'internement. Sur les 120 personnes raflées et déportées, 9 survécurent. Sur la quinzaine de passeurs dénombrés à Aulus, deux sont arrêtés, fusillés ou déportés. A partir de 1985 et jusqu'en 2005, le titre de « Juste parmi les Nations » est décerné à douze Aulusiens par le Mémorial de Yad Vashem.

En 1988, une stèle portant les noms des déportés d'Aulus est inaugurée. A cette occasion, des rescapés retrouvent les villageois à qui leurs parents ou eux-mêmes doivent la vie.

Le 26 juin 2016, s'est tenue l'assemblée constitutive de l'association MHVA (Mémoire Histoire Vivante d'Aulus-les-Bains).

Le 14 juin 2019, l'espace muséal consacré à l'assignation à résidence des juifs est inauguré, ce lieu, consacré à cet aspect spécifique de l'internement des juifs, est unique en France.

En novembre 2021, est mis en ligne le site de l'association MHVA : <https://espace-memoire-histoire-vivante-aulus-les-bains.com/>

Danick Florentin

# LA RAFLE DU VEL D'HIV

Laurent Joly

*Le livre de Laurent Joly relate l'un des épisodes les plus dramatiques de l'histoire de France, quand les représentants de l'Etat Français prirent sur eux de livrer aux Allemands, sur leurs requêtes, des femmes, enfants, hommes, parce que nés juifs, et qui avaient, avant la guerre, trouvé refuge en France contre les persécutions dont ils étaient victimes dans leur pays. L'histoire est particulièrement cruelle par le sort réservé aux enfants. Mais le livre s'intéresse aussi aux organisateurs et aux exécutants, et à l'état d'esprit de la population. Très documenté, il est rempli de témoignages parfois banals, mais souvent tragiques et glaçants. Cet évènement est contemporain de la déportation des « 45000 » pour le camp d'Auschwitz. Une véritable référence.*

« Le régime nazi considère les juifs comme l'ennemi numéro un, non seulement du peuple allemand mais de la paix et de la civilisation européenne » écrit Le Matin, journal collaborationniste, du 5 Octobre 1940. Déjà les enfants juifs qui retournent à Paris après la débâcle sont contrôlés le long de la ligne de démarcation et refoulés. À Paris, le représentant nazi impose à la Préfecture de Police la création d'un fichier juif. En mai 1941 une première convocation de juifs polonais à l'initiative des Allemands permet d'en envoyer plusieurs milliers dans les camps de concentration du Loiret, Vichy étant mis devant le fait accompli.

Battu pour la première fois sur le front de l'Est, le régime hitlérien met en place la solution finale. 160000 juifs de France sont concernés. Au printemps 1942 les persécutions s'aggravent brutalement. Interdiction de changer de résidence et de sortir entre 20 heures et 6 heures. Puis à partir du 7 juin près de 100000 juifs dont 85000 dans le département de la Seine doivent porter l'étoile jaune. Les premiers convois partent pour

Auschwitz, où l'on aménage les chambres à gaz.

Le 26 juin le général Oberg exige de Vichy la livraison de 40000 juifs en état de travailler. Laval, collaborationniste convaincu, accepte sous condition que ce soit des juifs étrangers et que la rafle soit intégralement réalisée par la police française. Finalement 24000 hommes et femmes de 16 à 60 ans, d'origine allemande, polonaise, de pays de l'est ou indéterminée, sont sélectionnés à partir du fameux fichier. On note quelques exemptions : femmes enceintes, ou avec enfants de moins de deux ans, anciens combattants...

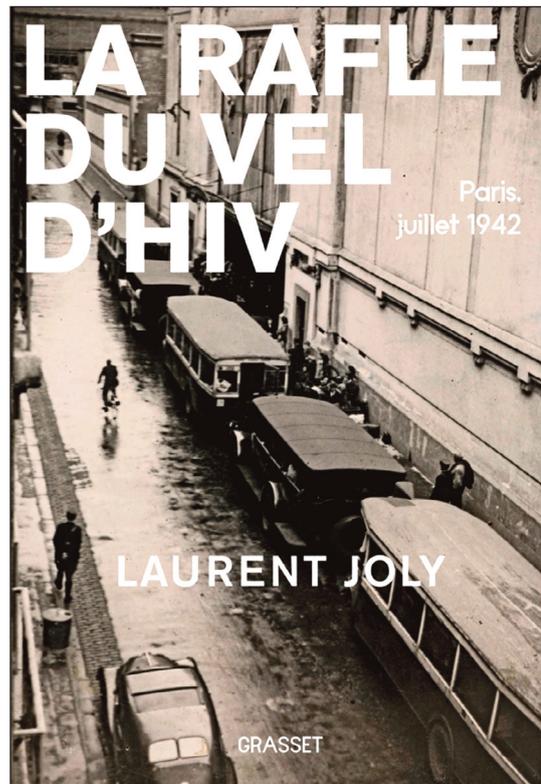
Les allemands n'ont demandé, dans un premier temps, que des adultes en âge de travailler. Que faire des enfants ? Les adultes sans enfants seront dirigés vers Drancy, les familles vers le Vélodrome d'Hiver où un tri sera réalisé. Les enfants seront d'abord séparés de leurs parents qui seront immédiatement déportés. Ils suivront quelques semaines plus tard. Évidemment le doute existe sur la destination future. Les Allemands évoquent des camps de travail en Pologne, mais

les autorités de Vichy ne cherchent pas à savoir. En fait les adultes subiront la sélection à Auschwitz, puis plus tard les enfants seront assassinés lorsque les chambres à gaz fonctionneront à plein. 10000 enfants de moins de 15 ans sont concernés dont 8000 ayant acquis la nationalité française de par la loi. 3000 seront effectivement arrêtés déportés et assassinés.

Les juifs étrangers sont essentiellement concentrés à Paris. Ils commencent à comprendre l'ampleur de la tragédie qui les menace. Des informations sur l'horreur des ghettos polonais circulent. Et la

BBC surenchérit, 700000 juifs déjà assassinés. Information relayée par la presse clandestine communiste. Jusque-là, à Paris, la situation est beaucoup moins dramatique qu'à Berlin ou Amsterdam.

Quelques policiers trahissent les consignes et début Juillet, des informations commencent à filtrer. Même les femmes et les enfants seraient



visés. L'angoisse s'installe. Ceux qui le peuvent fuient à la campagne. D'autres hésitent ou ne le peuvent pas, ou fuient au dernier moment pour un autre appartement ou chez un voisin, pas toujours compréhensif.



Bousquet est bien décidé à prendre les choses en main et à en remonter aux Allemands. Les policiers sont convoqués dans les commissariats et reçoivent listes et consignes. Certains commissaires sont peu pressés, d'autres très antisémites. Les policiers ne sont généralement pas très motivés et vont exécuter leur tâche avec plus ou moins de mauvaise conscience. Certains vont volontairement laisser échapper leurs victimes, d'autres vont faire du zèle. Ils frappent aux portes, ordonnent de se préparer avec quelques affaires. Ils assistent souvent à des scènes déchirantes.

Les victimes sont ensuite emmenées vers les centres de tri où après vérifications les rares qui répondent aux critères d'exceptions sont libérées. Le problème est rendu compliqué par des instructions contradictoires sur les enfants français, nés de parents étrangers, qui ne devraient pas être concernés. Des mères giflent leurs enfants pour les forcer à partir, leur sauvant ainsi la vie.

Dans le 18<sup>e</sup> arrondissement, la rafle est particulièrement sévère et atteint un taux de 45%. Dans les autres arrondissements, plutôt un tiers. En banlieue, le taux est plus élevé, les victimes ne sont pas averties. Puis la traque reprend l'après midi, avec son nouveau compte de scènes déchirantes, voire de suicides. L'évêque de Paris, après avoir timidement essayé de s'émouvoir, est rapidement « remis à la raison ».

Les victimes sont ensuite emmenées en bus vers les centres de tri, puis à Drancy (4300 environ) ou au Vel d'Hiv (7000) suivant leur situation familiale. Au Vel d'Hiv, rien n'a été prévu pour les accueillir. Les familles ne sont pas nourries, et se répartissent dans l'angoisse, sans le moindre soin ou confort sanitaire. Le bruit, les bagages, les enfants qui grouillent, se perdent, pleurent, l'absence de sanitaire, d'eau, les malades, l'inquiétude sur l'avenir, les hurlements, les tentatives de suicide. L'atmosphère est dantesque. À Drancy, les arrivants sont systématiquement dépouillés de leurs biens. Ceux destinés à la déportation sont conduits dans un enclos, tondu, puis entassés dans des bus au petit matin.

L'opération est cependant un échec, un tiers seulement des victimes prévues a été arrêtée. La faute aux fuites qui ont permis à de nombreuses personnes de s'échapper – surtout celles sans enfants, ou aisées – et la chance a aussi joué pour de nombreux autres : information, policiers compréhensifs, solidarité de voisinage, erreurs dans le fichier, motivation ou non des commissaires d'arrondissement...

L'opinion publique est indignée, surtout par le sort réservé aux enfants, note les Renseignements Généraux. L'hostilité à l'égard de Vichy et des occupants en est renforcée. La presse censure l'information, mais les journaux antisémites fulminent contre l'apitoiement des parisiens, et se réjouissent de la disparition des juifs. L'information est relayée avec indignation par la presse étrangère américaine et britannique, qui en décrit bien la tragique issue.

Pour les autorités se pose la question des enfants. Finalement ils décident de les envoyer avec leurs familles dans les camps du Loiret, loin de Paris. Là ils pourront être séparés, parqués, pour rejoindre leurs parents ultérieurement. Mais que sait-on ? « Les juifs sont envoyés en Pologne avec des

***C'est ensuite le tour des mères  
qu'il faut dramatiquement séparer de leurs enfants.  
Les mères d'un côté,  
les enfants de l'autre côté des barbelés  
sous le soleil toute la journée***

vivres pour 17 jours, 50 par wagons plombés, sans eau. Les Allemands verront à l'arrivée ce qu'il reste de vivants » écrit une pétainiste catholique. À Auschwitz, les chambres à gaz entrent en fonction...

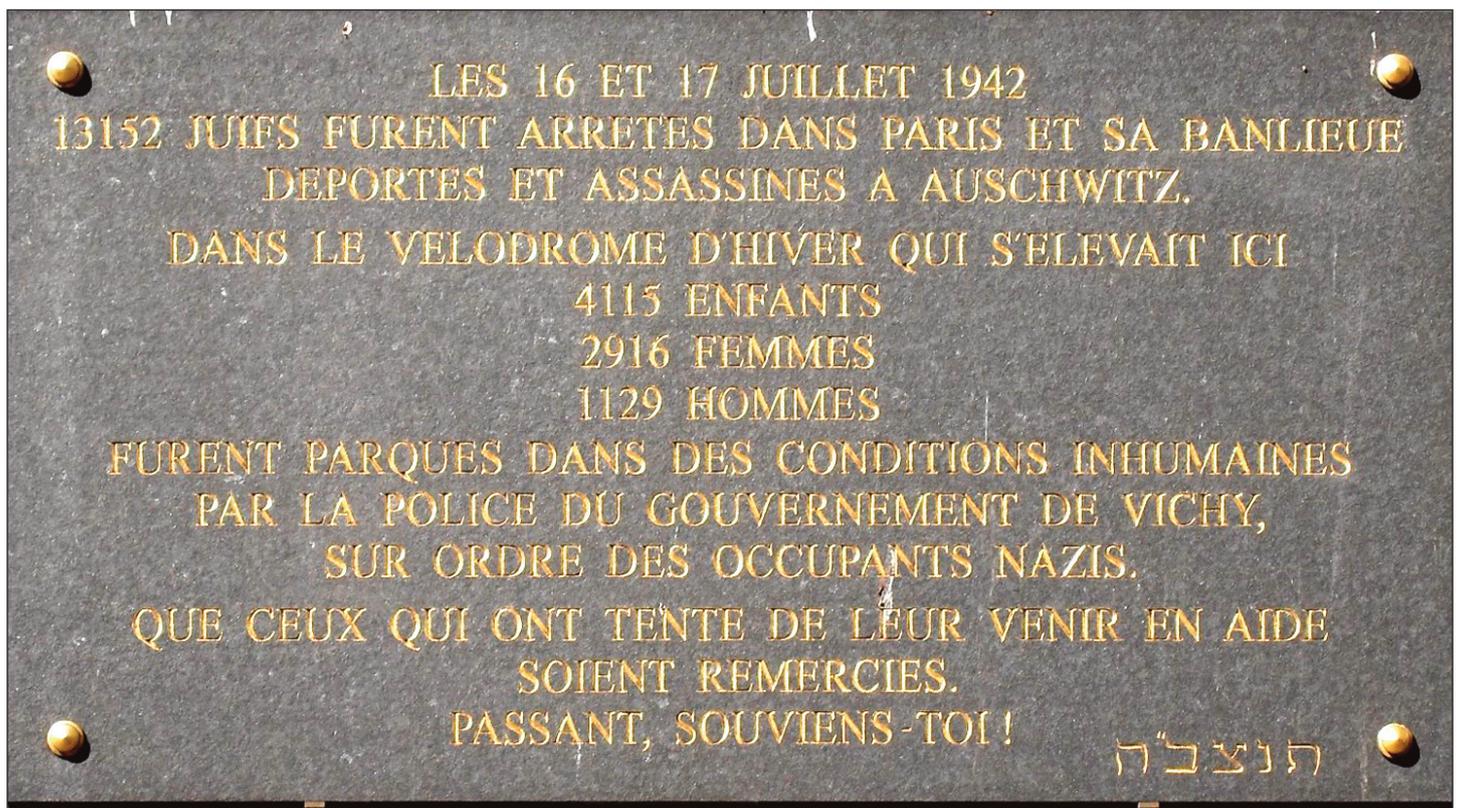
Le 19 Juillet commence l'évacuation du Vel d'Hiv vers les camps du Loiret par bus, puis par train. L'atmosphère y est meilleure même si là aussi règne la désorganisation. Beaucoup de familles dont les enfants sont français tentent de les faire libérer. Puis le premier convoi d'hommes part pour Auschwitz. C'est ensuite le tour des mères qu'il faut dramatiquement séparer de leurs enfants. Les mères d'un côté, les enfants de l'autre côté des barbelés sous le soleil toute la journée.

Les enfants sont ramenés dans les baraques. Ils crient et pleurent, croyant qu'on les a abandonnés. Puis plus rien. Ils s'enferment dans leur douleur et survivent. On les réveille un petit matin, les force à s'habiller, les gendarmes doivent les

descendre, hurlant et pleurant. Dans la cour on les appelle par leurs noms, puis ils montent dans les wagons. Combien arriveront vivants, s'interroge une assistante ? Les survivants seront assassinés. Comme leurs parents.

Bien d'autres convois vont suivre, avec tous la même mortelle conclusion. Mais celui-ci aura été le plus important, et le plus tragique. Le Vel d'Hiv a depuis été rasé, mais la mémoire de ces êtres humains sacrifiés hantera toujours l'histoire de France.

Pierre Odru



# “LA LUMIÈRE DE L’OMBRE PHOTOGRAPHIES DES CAMPS NAZIS 1988-2000” PAR MICHAEL KENNA



Michael Kenna

Les récits biographiques ainsi que les recherches historiques ont occupé une place considérable dans l’après-guerre, mais à part les photos anthropométriques des archives des camps, aucun travail photographique n’a été réalisé pour mieux appréhender l’univers concentrationnaire. Michael Kenna « détonne » par son projet monumental.

Michael Kenna est un photographe né en 1953 en Angleterre, il étudie à la Banbury School of Art puis au London College. Il est maître dans l’art du cliché en noir et blanc, il photographie en

particulier des paysages. Installé en Amérique du Nord depuis 1977, il suit son chemin avec la volonté de montrer l’impact des interventions humaines, qu’elles soient architecturales ou non, sur la nature. Il est prolifique, on compte 486 expositions personnelles, la participation à plus de 400 expositions avec d’autres artistes et 75 ouvrages à partir de ses clichés.

## La naissance du projet

Lors d’une visite impromptue au camp de Natzweiler-Struthof dont il ignorait l’existence, il s’est remémoré une scène qui l’avait marqué pendant ses études et de là découle une esquisse d’un projet.

Il parcourt durant quinze ans les camps de concentration et de mise à mort. C’est pour lui un besoin.

« [...] Il fallait que je les photographie [...] pour garder cette mémoire vivante, pour conserver une trace. Mon œuvre porte sur la mémoire. »

En parallèle de ses activités de photographes et d’expositions, il poursuit son projet qu’il garde secret et ce n’est qu’après une décennie qu’il le dévoile au public.

## Protéger et valoriser

Au début des années 2000, il souhaite voir ses clichés conservés, largement valorisés et qu’ils ne fassent l’objet d’aucune commercialisation. C’est avec cet objectif, qu’il fait un don à la France – par l’intermédiaire de l’association Patrimoine Photographique – de 301 photographies (négatifs et tirages), choisies parmi 7000 photographies.

Elles sont à présent conservées par la Médiathèque de l’Architecture et du Patrimoine. Peu de jours après ce don déjà conséquent, il fait don au Mémorial de Caen des autres négatifs et planches contacts du projet.

Suite à un différend entre le donataire et le donateur, la donation est transférée au Musée de la Résistance Nationale, en 2011.

Ce n’est qu’en 2017 que sous l’impulsion de Thomas Fontaine, directeur du MRN, en lien avec l’agent de l’artiste et le Mémorial de Caen, qu’il a été décidé un projet d’exposition temporaire avec itinérance. Ce projet était attendu par le photographe depuis sa donation. Michael Kenna va compléter sa donation au MRN, par des doubles et des épreuves d’artiste signées. La collection ainsi constituée est la plus importante au monde.

En 2021, est présentée l’exposition « La Lumière de l’Ombre » photographies des Camps nazis au nouveau Musée de la Résistance Nationale à Champigny du 23 octobre 2021 au 15 avril 2022. Ensuite, celle-ci est partie en itinérance au Mémorial de Caen et y sera présentée jusqu’au 31 décembre 2022.

Michael Kenna met tout son art au service de ce projet. Il sublime des endroits « anodins » des camps.

Lorsque nous parcourons l’exposition, génialement mise en espace par Lorenzo Greppi, une étrange sensation se crée. Elle nous envahit et nous fait nous sentir familiers avec les dizaines de photos exposées, comme si nous avions auparavant été sur chaque lieu photographié. Cette sensation peu commune nous imprègne rapidement et fait aussi ressortir une unicité des camps que l’on ne peut pas discerner à première vue.

La scénographie de Lorenzo Greppi nous emmène dans un noir persistant pour tout élément qu’il est inutile d’amener à la lumière. L’exposition est en trois parties, deux sont consacrées aux photographies de Michael Kenna et au centre se trouve un quadrilatère noir lui aussi.

Cet espace au centre rempli de lettres ou de mots de déporté.e.s permet de saisir plus finement ce qu’il pouvait se passer dans ces lieux. Charlotte Delbo, est citée avec un extrait d’Auschwitz *et après*. Nous trouvons un témoignage de Robert Antelme tiré de *L’espèce Humaine* S’y ajoutent des pièces d’archives du MRN ou des archives

nationales. Les témoignages ainsi que des objets fabriqués dans les camps apportent, dans cette exposition photographique, des mots sur l'univers dans lequel vivaient les internés (ou détenus) avec la menace constante de mise à mort.

Les clichés proviennent de tous les camps que les nazis ont utilisés, que ce soit ceux mis en place à partir de casernes existantes ou construits. Cette diversité des clichés nous amène à la réflexion et à des découvertes. Pour moi, qui pourtant avais tant entendu parler et vu sur plan « L'escalier de la Mort » à Mauthausen (ce terrible escalier par lequel les déportés devaient porter les pierres récoltées dans la carrière, plus bas), la découverte du cliché, avec cette vue en plongée laissant le champ libre à l'interprétation, m'a fait prendre conscience de manière plus aiguë de ce qu'était cet escalier pour les détenus.

On se prend à s'arrêter sur les bancs prévus, profitant ainsi de la risée de la climatisation et à se perdre devant la dizaine de clichés devant et derrière nous, le calme renforçant la contemplation pour finir par rester « scotché » devant cette photo de l'Étang de cendres humaines à Birkenau.

### Des questionnements

Finalement, par la beauté de ses photos, Michael Kenna nous pose deux questions ; le beau et la représentation des camps. Le sentiment de tiraillement devant ces photographies est à double sens. Peut-on considérer qu'un lieu d'enferment ou de mise à mort puisse être « beau » ?

Une photo, peut-elle être trop belle pour un lieu si tragique, cela nous interroge sur ce que nous trouvons beau, est-ce la photo avec les lumières si

particulières de Kenna ou le lieu en soit ? Kant dans son analyse du beau et du goût, dit que la satisfaction désintéressée pré subsiste à considérer une œuvre ou une chose belle. On éprouve une certaine « satisfaction » à pouvoir observer ces camps comme jamais ils n'ont été montrés. Après avoir parcouru l'exposition, on ressent très fortement le désir de Michael Kenna de faire œuvre de transmission aux générations n'ayant pas connu la guerre et aussi sa volonté de préserver les lieux des aléas naturels et des actions humaines.

La représentation des camps est une question qui traverse les artistes de tous champs confondus, du théâtre, à la peinture en passant par la photo, le cinéma, la littérature. Comment représenter l'horreur des camps, comment représenter la disparition ? Michael Kenna choisit de représenter tous les éléments du camp : les wagons, les porches aux inscriptions iniques, les miradors, les fours crématoires ...

Adorno nous dit qu'écrire un poème après Auschwitz est barbare, des artistes comme Charlotte Delbo, Emil Weiss, Michael Kenna nous montrent que l'art, la beauté permet d'affronter la réalité d'Auschwitz, de la regarder autrement et d'en avoir une conscience plus aiguë.

Romain Bazot-Allaire,  
descendant d'Emma Bolleau (31806)  
et de Hélène Bolleau-Allaire (31807)

EXPOSITION

**Michael Kenna**

La Lumière  
de l'ombre

PHOTOGRAPHIES DES CAMPS NAZIS, 1988-2000

**M R N** **Mémorial**



Exposition au Mémorial de Caen  
Jusqu'au 31 décembre 2022  
Espace Général Eisenhower,  
14050 Caen  
Tarif pour la seule visite de  
l'exposition : 5 euros  
<https://www.memorial-caen.fr>

## *Le convoi du 6 juillet, 80<sup>e</sup> anniversaire*

### *Les listes-catalogues de la “Kollaboration”*

*Le gouvernement de Vichy, sous l'autorité du maréchal Pétain, n'a pas décidé de cette déportation vers Auschwitz-Birkenau. Cependant, c'est bien la soumission administrative et policière française qui a permis aux autorités nazies en France de constituer la quasi-totalité de son effectif.*

La liste nominative d'otages politiques de représailles établie par l'armée d'occupation pour le transport du 6 juillet 1942 vers Auschwitz-Birkenau n'a pas été retrouvée. Le dénombrement pouvant être proposé à ce jour résulte de reconstitutions successives - en fonction des sources et des hypothèses crédibles - réalisées par Roger Arnould, archiviste de la FNDIRP, puis par Claudine Cardon-Hamet, docteure en Histoire, historienne du convoi, auxquelles se sont ajoutées quelques découvertes plus récentes.

Mais, jusqu'aux derniers jours avant le départ du transport, les inscriptions sur cette liste ont résulté d'un tri administratif opéré à partir de multiples autres listes précédemment élaborées par divers intervenants français et allemands.

En décembre 1941, le projet d'une déportation de représailles a été envisagé - dans la pensée politique du commandant militaire en France occupée (*Militärbefehlshaber in Frankreich* - MBF) et de ses conseillers - comme complément, sinon comme alternative, aux fusillades massives d'otages sanctionnant les attentats (attribués aux “judéo-bolcheviks”) que subissaient les militaires des forces d'occupation depuis le mois d'août précédent, et prétendant dissuader d'autres actions armées en suscitant une terreur relayée par la publication d'“avis” médiatisés.

Fin 1941, après l'élaboration des premières listes et transferts vers le camp allemand de Royallieu à Compiègne, cette déportation prévue des otages “communistes” est retardée pour des raisons logistiques et politiques, notamment la priorité donnée par les services d'Eichmann en France à la mise en œuvre de l'extermination des juifs d'Europe<sup>1</sup>. Puis, le 9 avril 1942, cette mesure particulière de représailles est reprise en main par

Hitler lui-même. Sont alors relancées les procédures permettant de sélectionner des otages pour la déportation.

La désignation de ces otages relève du Feldkommandant de la circonscription de leur domicile. En principe, les hommes susceptibles d'être fusillés doivent en être exclus. Mais, comme les listes élaborées sont régulièrement réexaminées, la distinction entre otages à déporter et otages à fusiller ne tient pas toujours : ainsi, des communistes et des juifs figurant sur des listes établies en 1941 et 1942 en vue d'une exécution seront déportés à Auschwitz dans les convois du 5 juin et du 6 juillet 1942. Inversement, plusieurs communistes placés sur une liste de propositions pour la déportation dressée en décembre 1941 par la Feldkommandantur de Rouen sont fusillés dans le premier semestre de l'année 1942.

Pour chaque otage, les services de Feldkommandantur locales doivent remplir un formulaire indiquant le nom et le prénom du prisonnier, la date et le lieu de sa naissance, son domicile, sa profession, sa situation de famille, son appartenance “ethnique” et “raciale” (aryenne ou juive), la date, le lieu et le motif de son arrestation, l'autorité qui l'a réalisée et celle qui l'a ordonnée, le lieu de sa détention, son passé politique et, parfois, les raisons de sa désignation comme otage. (Claudine Cardon-Hamet, *Mille otages pour Auschwitz*, pages 167 à 180)

Sans que cette donnée soit encore précisément quantifiée, il est avéré que le plus grand nombre des hommes déportés le 6 juillet 1942 ont été sélectionnés sur la base de renseignements recueillis par la police française, puis utilisés de façon purement bureaucratique (sur documents)

(1) Un premier transport d'otages juifs “déportables” (*Deportationsjuden*) aux fins de représailles part le 27 mars 1942, constitué des notables appréhendés le 12 décembre 1941 et de 300 communistes de Drancy, internés au camp C de Royallieu. Le 5 juin, part de la gare de Compiègne un deuxième convoi formé de 751 détenus de Drancy, arrivés au camp le 29 avril, et d'internés des camps de Beaune-la-Rolande et de Pithiviers, transférés à Royallieu le 8 mai. Trois autres convois “de représailles” sont encore organisés, mais à partir des camps d'internement français de Drancy (le 22 juin), de Pithiviers (le 25 juin et le 17 juillet) et de Beaune-la-Rolande (le 28 juin).

FELDKOMMANDANTUR 758

O. U. DEN

24. Februar 1942

1941.

TGB. NR. 1619 u. 1622/g:41 ✓

AZ.: 2/111.

(Bei Antw. anzugeben)



An den Herrn Präsidenten des Dep. Seine & Oise

Versailles

*Eilt!*

Betr.: Arbeitsfähige Kommunisten im Lager Aincourt

Traduction

*Urgent*

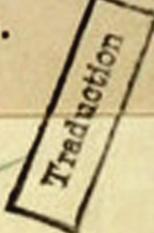
**OBJET: Communistes du Camp d'AINCOURT susceptibles de travailler.**

Je vous prie de me rendre compte d'ici deux semaines, <sup>plus</sup> quels sont les communistes susceptibles de travailler et âgés de moins de 18 ans et de ~~plus~~ de 55 ans qui se trouveraient en ce moment au camp de concentration d'AINCOURT. Je vous prie de me faire parvenir un état nominatif des personnes en question en y joignant une notice individuelle ( en deux exemplaires pour chacun.)

En dehors de la demande ci-dessus, je vous prie de me faire parvenir immédiatement une liste de 50 noms avec les notices individuelles de 50 Communistes susceptibles de travailler et âgés de 28 à 55 ans.

En outre, je vous demanderais de me faire savoir, s'il se trouve au Camp d'AINCOURT des jeunes Communistes âgés de 21 à 27 ans qui ont milité activement après l'entrée en vigueur du Traité d'Armistice et qui, après leur libération des prisons françaises ont été transférés au Camp d'AINCOURT. A cela aussi je vous demande de me donner une réponse pour le 10.3.42.

R. et trad. le 26/2. - JD.



*[Signature]*  
Kriegsverwaltungsrat

*28/2/42  
Demande par  
M. & A. And  
de nous envoyer  
ce Documents d'urgence  
Confirmer par retour*

par les administrations militaires et policières allemandes. En application d'un décret du MBF, ces informations (alors collectées pour désigner des otages "fusillables") devaient, en principe, être transmises par les préfets. Seule, en effet, la police française est alors capable de rendre compte avec précision des activités politiques des communistes : nombreuses sont les fiches allemandes qui paraphrasent les termes employés dans les notices biographiques françaises, quand elles ne s'y réfèrent pas explicitement.

Le 19 septembre 1941, en riposte à une action armée de la Résistance contre un capitaine allemand, le MBF avise la population que tous les hommes arrêtés par les Français pour activité communiste le sont aussi pour le compte des Allemands (par extension, leur libération doit recueillir l'accord de ces derniers). Le MBF demande alors que les autorités françaises établissent des listes de ces personnes. Le lendemain, la Délégation générale du gouvernement français dans les territoires occupés en mesure bien les conséquences : « *Le gouvernement français menait jusqu'ici en zone occupée une action de répression entièrement distincte de celle conduite par les autorités allemandes. Cette séparation va disparaître puisque toute poursuite par l'autorité française aura désormais pour conséquence l'inscription de l'intéressé sur la liste des otages fusillés par l'armée allemande. Il semble que ce soit là une grave atteinte portée à la liberté d'action de la justice française* ». (Louis Poulhès, *L'État contre les communistes, 1938-1944*, p. 477)

Claudine Cardon-Hamet relève que, le 9 octobre 1941, le préfet de Meurthe-et-Moselle écrit aux sous-préfets, aux maires, à la police et à la gendarmerie de son département : « *Les autorités occupantes demandent parfois aux directeurs d'usines, aux commissaires de police, ou aux maires, des listes de communistes. Or, il arrive fréquemment que ces listes soient inexactes, parce qu'elles ont été établies après l'exode. Il est arrivé souvent que l'on ait confondu des syndicalistes ou des socialistes avec des communistes. Afin d'éviter de tels errements, j'ai décidé que, dorénavant, les listes de communistes devront être centralisées à la sous-préfecture (à la préfecture pour l'arrondissement de Nancy) qui les transmettra ensuite, sous la forme d'un état récapitulatif annoté à la préfecture qui se chargera de les communiquer aux autorités allemandes compétentes.* » Ce zèle collaborationniste désigne ainsi les communistes comme otages potentiels.

Les archives concernant les repréailles massives d'octobre 1941 ont montré que, quand ses propres listes d'opposants (communistes ou gaullistes) sont insuffisantes, l'occupant s'autorise à prendre - où il veut quand il veut - des informations sur les internés des centres de séjour surveillé de Vichy, devenus ainsi "viviers" d'otages.

Le 22 octobre, le délégué du ministère de l'intérieur à Paris ordonne par circulaire aux préfets la communication aux autorités allemandes des listes d'internés administratifs. (S. Klarsfeld, *Le livre des otages*, page 30) En complément de ces listes, on trouve dans les dossiers individuels de la préfecture de police concernant de futurs "45000" les "carbones" d'au moins 220 courtes notices biographiques dactylographiées indiquant brièvement un motif de sanction pénale ou/et d'internement, et un lieu de détention (camp ou prison), sur lesquelles figure en marge un tampon « Répondu le 31-10-41 à lettre circulaire de l'Intérieur en date du 22-10-41 ». La plupart mentionnant le nom de différents inspecteurs de la section 1 des Renseignements généraux qui les ont rédigées, on peut supposer qu'un vaste chantier bureaucratique a été ouvert en urgence.

Le 25 octobre, Philippe Pétain, chef de l'État, prenant conscience des conséquences politiques de l'implication des services français dans le choix des fusillés de Châteaubriant, Nantes et Bordeaux, interdit aux préfets de la zone occupée de désigner et d'arrêter à la demande des autorités allemandes des personnes susceptibles d'être prises comme otages. Mais une grande partie du mal est sans doute déjà fait, les informations nécessaires ayant alors été transmises aux "sélectionneurs" des administrations militaires et policières allemandes. Ainsi, parmi les 70 otages fusillés au Mont-Valérien le 15 décembre 1941, on trouve comme motif de désignation pour Victor Courtout, Parisien de 41 ans : « *militant communiste, membre de l'ARAC, signalé comme communiste actif par le commissaire de police du 17<sup>e</sup> arrondissement. Interné le 28 juin 1941.* »

Pierre Labate

## Commémoration du 80<sup>e</sup> anniversaire du départ en déportation du 1<sup>er</sup> convoi de juifs de France

Le convoi d'hommes du 6 juillet 1942, dit des « 45000 » était un convoi d'otages politiques déportés vers Auschwitz-Birkenau depuis la France. Avant lui, entre le 27 mars et 28 juin 1942, cinq autres convois d'otages juifs ont été commandités par les nazis pour la même destination.

L'année 2022 marque le 80<sup>e</sup> anniversaire du début des déportations des juifs de France, et du génocide en France. L'association des Fils et Filles des Déportés Juifs de France organise à cette occasion des cérémonies à l'anniversaire des départs de tous les convois. Le 27 mars 2022, au Mémorial de la Shoah, Serge Klarsfeld a rappelé l'histoire du premier d'entre eux qui fut aussi le premier convoi d'otages.

La liste de composition de celui-ci n'a pas été retrouvée, ainsi le chiffre exact d'otages juifs déportés reste inconnu. Les spécialistes hésitent entre 1112 et 1136. Ce sont exclusivement des hommes qui sont déportés dans ce contexte, un quota de 5% de femmes ayant été fixé plus tard, à partir du troisième convoi de juifs. Ils proviennent de différentes rafles et de deux camps : Drancy et Compiègne. La première a eu lieu le 20 août 1941, les hommes arrêtés sont alors détenus à Drancy, camp d'internement des juifs de France. Les autres hommes ont été arrêtés par des Allemands le 12 décembre 1941 en répression à des attentats, ils sont alors internés à Compiègne. Ainsi, comme nous pouvons le voir à partir de ces premiers éléments, ce convoi s'inscrit dans une logique similaire à celle du convoi du 6 juillet, invitant à prendre en considération les ponts entre la déportation de répression et la déportation pour motifs raciaux et le génocide qui ont visé les juifs de France.

Serge Klarsfeld précise que ce premier départ n'est pas lié avec la rafle de décembre, car d'un point de vue administratif, la déportation des juifs d'Europe de l'Ouest n'avait pas encore été actée par les Allemands. Ce convoi est donc marqué à la fois par la politique des otages comme nous l'avons mentionné plus haut, mais reste un convoi composé de détenus « raciaux ». En effet, il ressort qu'en la fin d'année 1941 la priorité ferroviaire était donnée à la déportation, en vue des assassinats massifs, des juifs d'Allemagne. Les politiques de déportations doivent être comprises à l'aune des considérations idéologiques, administratives et logistiques, aussi tragique que ce soit de devoir envisager des vies humaines ainsi.

Dans les camps en France, les hommes juifs arrêtés sont soumis à des conditions de détentions

particulièrement violentes : froid, absence de chauffage, manque d'hygiène, privations alimentaires etc. Le 1<sup>er</sup> mars 1942 cinq listes sont composées en représailles aux attentats, le premier convoi doit partir le 27 mars. Ces hommes ont voyagé non pas dans un train de marchandises, ou des wagons à bestiaux, comme la quasi-totalité des suivants, mais dans un train de « voyageurs ». Ils n'ont également pas été soumis à la sélection à l'arrivée contrairement aux convois de génocide<sup>1</sup>, car en tant qu'otages, ils sont détenus selon le code des otages et doivent participer à la production<sup>2</sup>. Malgré tout, en tant que juifs, soumis au camp particulièrement violent de Birkenau, 50% d'entre-eux meurent dès le premier mois et 91% dans les 4 premiers mois.

En raison des difficultés à reconstituer la liste du convoi, les chercheurs ont mis plusieurs décennies à établir le nombre de survivants qui est désormais fixé à 35 sur plus de 1000 déportés. Parmi eux, trois se sont évadés et l'un de ces derniers a été de nouveau arrêté, déporté dans le convoi 77 et a survécu à la guerre et au projet génocidaire nazi.

Les cinq autres convois d'otages juifs sont partis pendant les mois suivants des camps de Drancy, Compiègne, Beaune-la-Rolande et Pithiviers, attestant à nouveau des ponts existants entre les différentes déportations. Cependant, l'été 42 marque une rupture avec les arrestations de familles, y compris des enfants et la mise en œuvre du génocide en France avec la collaboration des autorités françaises. Comme le rappelle Serge Klarsfeld à la fin de sa présentation du contexte historique, derrière chaque nom lu (à l'occasion de cette cérémonie commémorative) il y a une personne, un homme qui avait une vie dont les archives cherchent à garder des traces.

S.H.

(1) Il convient de noter que la sélection à l'arrivée des convois de juifs est une particularité du camp d'Auschwitz-Birkenau et dépend de nombreux facteurs. Les personnes juives déportées dans les centres de mise à mort tels que Treblinka étaient toutes destinées à être assassinées.

(2) Le fait d'être destiné à la « production » ne signifie en aucun cas que les personnes n'étaient pas dans une situation dramatique. Ils étaient soumis à des conditions terribles d'existence, des brimades et des violences quotidiennes. Le taux de mortalité en atteste.

**6 juillet 2022**

***Tergnier rend hommage aux « 45000 »***

***Une initiative de l'Institut d'Histoire Sociale de la CGT de l'Aisne***

Devant des militants du Parti communistes, de la CGT et des citoyens, Guy Fontaine, secrétaire départemental de l'Institut d'Histoire Sociale de la CGT de l'Aisne a rappelé qui était les « 45000 ». « Pour la majorité d'entre eux, antifascistes, hommes à l'esprit rebelle, ils furent des militants actifs du puissant mouvement social de 1936, ou - pour les plus jeunes - ont grandi dans ce contexte de luttes et d'espoir. La montée des fascismes en Europe et une tentative de coup de force de l'extrême droite en 1934 avaient précédé le Front populaire. C'est contre cette menace qu'un grand mouvement populaire s'était organisé. Combattant l'exploitation, refusant la soumission, et haïssant la guerre, ils étaient animés par un idéal de fraternité et d'internationalisme qui les avaient d'ailleurs conduits à organiser la solidarité financière pour soutenir l'Espagne républicaine et même pour certains à accueillir des réfugiés espagnols en 1937.(...)

Engagés pour la plupart dans l'action politique, syndicale ou associative avant la guerre, leur entrée dans la résistance contre le régime de Vichy et l'occupant a été le prolongement et la traduction

de leurs convictions. (...) Par mesure de représailles, l'occupant - avec l'aide de la police française - mit alors en place une politique d'otages, fusillant par dizaines des hommes maintenus en détention sans jugement. Ainsi 15 prisonniers du camp de Royallieu furent fusillés entre février et mai 1942, dont Léon DURVILLE de Soissons. Ces exécutions sommaires ne mirent pas fin aux actes de résistance et eurent pour effet, au contraire, de développer une hostilité croissante dans la population ». Alors, le régime nazi a décidé d'adjoindre aux exécutions d'otages, une politique de déportation massive. C'est dans le cadre de cette politique que fut constitué avec soin, le convoi du 6 juillet 1942. Ce fut le premier convoi de déportés politiques à Auschwitz-Birkenau qui sera suivi le 24 janvier 1943 du convoi de femmes dit des « 31000 ». Le convoi du 6 juillet 1942 avait été précédé de la déportation de 5 convois d'otages juifs.

Sur les 1175 hommes du convoi, plus de mille d'entre eux étaient militants ou sympathisants communistes et beaucoup d'entre eux étaient à la CGT, il compte également 50 juifs. 14 axonais en



ont partie. Un seul reviendra, Roger Debarre, qui joua un rôle important pour la transmission de la mémoire. Michel Carreau, maire de Tergnier, a rappelé que Roger Debarre avait tenu à ce que le vers d'Aragon « Et s'il était à refaire, je referai ce chemin » soit inscrit sur le monument érigé à la gare de Tergnier.

Guy Fontaine a rappelé que c'est par la police française, sur ordre des autorités préfectorales qu'ont été constituées des listes d'individus reconnus « *dangereux pour la défense nationale ou pour la sécurité publique* ».

Le train parti de la gare de Margny-les-Compiègne pour Auschwitz-Birkenau est passé par Tergnier, Laon, Reims... certains des axonais ont réussi à faire tomber des messages pour leurs familles à Chauny et Beautor. Ramassés par des cheminots certains sont arrivés à destination.

Guy Fontaine a terminé son intervention par un appel à la vigilance :

« Certes les contextes sociaux, politiques et

économiques sont propres à chaque période de l'histoire et ne peuvent être comparés mécaniquement mais une constante demeure, celle de l'indispensable construction des rapports de forces pour le progrès social et la lutte indéfectible contre toutes les idées d'extrême-droite. L'actualité toute récente doit à ce titre nous interpeller et accroître notre vigilance !

Donner à connaître l'histoire sociale de notre département est une des façons de lutter contre l'oubli et de poursuivre le juste combat de nos camarades. »

Claudine Ducastel

Pour en savoir plus sur les 45000 et les 31000 de l'Aisne, procurez -vous : le dossier réalisé par L'IHS de la CGT de l'Aisne et Mémoire Vive : *Les "45000" et les "31000" de l'Aisne* (10 euros).  
Contact : [claudine.ducastel@orange.fr](mailto:claudine.ducastel@orange.fr)  
☎ : 06 42 67 46 10

### Les 14 axonais du convoi des 45000<sup>(1)</sup>

Edouard BONNET 53ans brocanteur à Chauny  
Fernand BOUYSSOU 40 ans terrassier de Quessy  
Léon BUSARELLO 48 ans serrurier à Soissons  
Paul CAILLE 47 ans cheminot de Quessy  
Roger DEBARRE 21 ans coiffeur à Quessy  
Charles DEL-NERO 44 ans coiffeur à Villeneuve Saint Germain  
Louis GALANT 49 ans tailleur de Saint-Quentin  
Marcel GOUILLIARD 39 ans cheminot de Fargniers  
Jean-Marie GUIER 22 ans chauffeur de Soissons  
Marcel LENGLET 35 ans employé à Saint-Quentin  
Charles LEPINE 20 ans cheminot de Fargniers  
Emile MAILLARD 37 ans commis boulanger à Soissons  
Antoine SUE 40 ans cheminot à Hirson  
Jean TOUSSAINT 20 ans métallurgiste de Vouël  
Tous hormis Roger DEBARRE (seul rescapé)

(1) La profession citée n'est qu'indicative, les cheminots communistes avaient été radiés de la SNCF dès 1940 sur ordre de Vichy; pour d'autres leur profession d'indépendant (coiffeur, brocanteur ..) pouvait résulter de leur participation à la grève du 30 novembre 1938, lancée par la CGT pour protester contre la remise en cause de certains acquis de 1936, notamment la semaine de 40 heures. Plusieurs d'entre eux sont licenciés et inscrits sur des "listes rouges" patronales qui les privent de travail.

## La gare de Pithiviers, un nouveau lieu mémoriel

*Depuis le 17 juillet, sous l'égide du président de la République Emmanuel Macron et de Serge Klarsfeld, la gare de Pithiviers a été transformée en un nouveau lieu de mémoire. Cette initiative du Mémorial de la Shoah s'inscrit dans le cadre des commémorations des 80 ans de la rafle du Vel'd'Hiv.*



Le trafic de la gare de Pithiviers a été interrompu définitivement en 1969. Seules deux plaques rappelaient son lourd passé pendant la Seconde Guerre mondiale, l'une dédiée à quatre agents SNCF tués pendant la guerre et l'autre apposée tardivement en 1994, à l'initiative de Serge Klarsfeld, à Pithiviers et à Beaune-la-Rolande à la mémoire « des milliers d'enfants, de femmes et d'hommes juifs passés par cette gare et par le camp d'internement de Pithiviers avant d'être déportés au camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau où ils furent assassinés. N'oublions jamais ». Aujourd'hui cette ancienne gare de 400 mètres carré reprend vie avec l'ouverture de ce lieu de mémoire unique en son genre en France, qui fonctionnera en synergie avec le CERCIL d'Orléans, le musée mémorial des enfants du Vel'd'Hiv fondé en 1991 par Hélène Mouchard-Zay, l'une des filles de Jean Zay. Le nouveau lieu est le fruit d'un partenariat entamé en 2017 entre le Mémorial de la Shoah et la SNCF. La guerre est entrée de manière violente dans ce département paisible du Loiret puisque les camps de Beaune-la-Rolande et Pithiviers-Jargeau étant à partir du 5 mars 1941 un camp d'internement pour les Tsiganes et gens du voyage- ont d'abord servi à enfermer des prisonniers de guerre avant leur envoi en Allemagne. En témoigne, une photo prise sur place en 1940 d'un soldat nazi en faction. Ensuite, entre 1941 et 1943 les camps du Loiret ont été une sinistre étape pour plus de 16000 juifs avant Auschwitz. Parmi eux, plus de 4000 enfants issus de la rafle du Vel'd'Hiv les 16 et 17 juillet 1942.

Jacques Fredj, directeur du Mémorial de la Shoah et co-commissaire avec Olivier Laliou<sup>1</sup> de l'exposition permanente, révèle en prélude un reportage censuré à l'époque « acquis de façon inespérée par le Mémorial quatre-vingts ans après, avec des négatifs originaux » de la rafle du 14 mai 1941 dite du « Billet vert ». Il rappelle aussi que la

polémique liée aux propos révisionnistes d'Éric Zemmour est sans fondements. « Pour le régime de Vichy il n'y avait pas de différence entre les juifs étrangers et les juifs français. » Dans le parcours, une cartographie du tissu ferroviaire de 1941 établi avec le régime de Vichy montre que « les nazis ont bien étudié leur copie et que la gare de Pithiviers permet le départ de convois sans passer par Paris et Drancy. »

### Des portraits sur les carreaux

Sur le parcours muséal, des portraits en noir et blanc incrustés dans des carreaux grâce à une scénographie de Martin Michel illustrent ces vies brisées. Abram Psankiewicz, ouvrier ébéniste fut déporté dans le convoi 5 du 28 janvier 1942 de Beaune-la-Rolande d'où il sera déporté pour Auschwitz. Tous les ans, sa fille Rachel Jédinak, auteure de *Nous n'étions que des enfants*, vient sur les lieux entonner le *Chant de Pithiviers*. Avec sa mère et sa soeur, elle a pu visiter son père pendant l'internement de ce dernier. « J'en ai un souvenir très clair. Il y est resté treize mois avant d'être déporté. J'ai quatre photos de mon père à Beaune-la-Rolande et on voit la situation se dégrader à travers ces photos. Ils étaient mal nourris malgré les colis envoyés par ma mère. Néanmoins ils continuaient d'espérer. » Rachel est elle-même rescapée de la rafle du Vel'd'Hiv. « Un groupe de policiers qui ne devaient pas être d'accord avec ça a lâché dans l'Est parisien: « Demain on prendra les femmes et les enfants ». Ça a été comme une traînée de poudre. Je suppose que ma mère l'a appris parce qu'elle nous a amené chez nos grands-parents paternels à cinquante mètres de chez nous, rue de Tlemcem. Ce 16 juillet il fait une chaleur incroyable dès l'aube. Un policier dit à Rachel d'un air goguenard au moment de son arrestation: « Vous pouvez remercier votre concierge, c'est elle qui nous a dit où vous étiez! »

(1) Historien au Mémorial, il a notamment dirigé avec Alexandre Bande et Pierre-Jérôme Biscarat « Nouvelle histoire de la Shoah » (Passés composés, 2021)



Rachel Jédinak montrant la photo de son père, qui fut interné à Beaune-la-Rolande et déporté à Auschwitz

Des centaines de gens parmi cette « masse étoilée » sont entassés à la Bellevilloise. Rachel n'a que huit ans. Avec sa sœur, elle parvient à s'enfuir de la salle par une issue de secours. « Ma mère m'a giflée pour que je me décide. Cette gifle, la seule reçue de ma vie, m'a sauvée. » L'exposition rend aussi hommage, rappelle Olivier Lalieu « à des figures comme Annette Monod, engagée dans la Croix-Rouge dans les camps du

Loiret et à Drancy ou le docteur Paul Cabanis, alors maire de Beaune-la-Rolande, qui a mis sa clinique à la disposition des malades des camps du Loiret. » Plus de quatre-vingts ans après, la transmission de ces drames passe par la jeunesse. Une salle pédagogique de 75 mètres carré accueillera les scolaires qui seront le premier public concerné par le site mémoriel de Pithiviers.

Julien Le Gros

## Montreuil le 23 avril Hommage aux « 31000 »

Initié par Madeleine et Louis Odru, tous les deux ans à Montreuil, un hommage est rendu aux « 31000 » devant une plaque apposée au Parc Montreau. Cette cérémonie alterne avec une commémoration dédiée aux « 45000 » au parc des Beaumonts.

Cette manifestation a été maintenue cette année malgré la période de réserve liée aux échéances électorales, c'est pourquoi, seul Yves Jégouzo, président de Mémoire Vive a pu s'exprimer.

Il a rappelé l'histoire et la composition du convoi des « 31000 » et ses liens avec la politique de répression de l'année 1942.

« L'histoire des « 31000 » est inséparable de la politique des otages : 60 de leurs proches parents ont été fusillés. Après octobre 1942, plus de 50 femmes du convoi ont des proches parents déportés, notamment vers Sachsenhausen et Mauthausen ; 10 selon le décret *Narch und Nebel* ; 3 femmes sont déportées dans le convoi parce qu'elles sont mariées à des juifs, leurs familles disparaissent dans la Shoah. Ainsi, la constitution du convoi du 24 janvier 1943 est inséparable de la terrible répression de l'année 1942 et du rôle du fort de Romainville comme « réservoir d'otages » dans le dispositif répressif nazi. »

Yves Jégouzo a conclu son intervention sur une actualité dont les lignes de force n'ont fait que se renforcer ces derniers mois.

« Depuis deux mois, depuis le 24 février 2022, la Russie a déclenché une guerre d'agression contre l'Ukraine, pays souverain et démocratique. Cette guerre barbare contre le peuple ukrainien, contre des hommes, des femmes et des enfants, s'accompagne du cortège lugubre des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité. Depuis des années, nous constatons

la dérive dictatoriale du régime russe, basée sur une répression

féroce contre toute forme d'opposition. La dictature à l'intérieur du pays est inséparable des agressions contre les nations voisines. Ce sont deux faces d'une même médaille. Pour justifier l'injustifiable, le régime russe déploie un assemblage idéologique d'extrême droite, ultraconservateur, identitaire, raciste et xénophobe, reprenant les vieux stéréotypes de l'empire contre les peuples non russes, niant leur dignité d'homme et de citoyens de nations libres.

La posture de Poutine aujourd'hui fait penser à celle de Milosevic hier, condamné par la Cour pénale internationale de La Haye pour crime contre l'humanité. Il faut toujours prendre au pied de la lettre les discours des extrêmes droites, leurs mystifications et leurs manipulations de l'histoire ici et ailleurs. Quelques soient les fondements culturels et historiques invoqués, les mécanismes à l'œuvre sont toujours les mêmes. Ces mystifications et manipulations entraînent les haines, les guerres et la barbarie.

En France, au premier tour de l'élection présidentielle, les trois candidats d'extrême-droite ont recueilli globalement le tiers des suffrages exprimés. Un niveau jamais atteint jusqu'à aujourd'hui. La candidate du Rassemblement National est une des deux qualifiés pour le second tour. Elle est aux portes du pouvoir. Derrière les masques, se cache la même idéologie de toujours, la haine, le racisme et la xénophobie. Sa cible : l'Etat de Droit, la République, nos libertés, la dignité humaine, la diversité fondement des nations. »

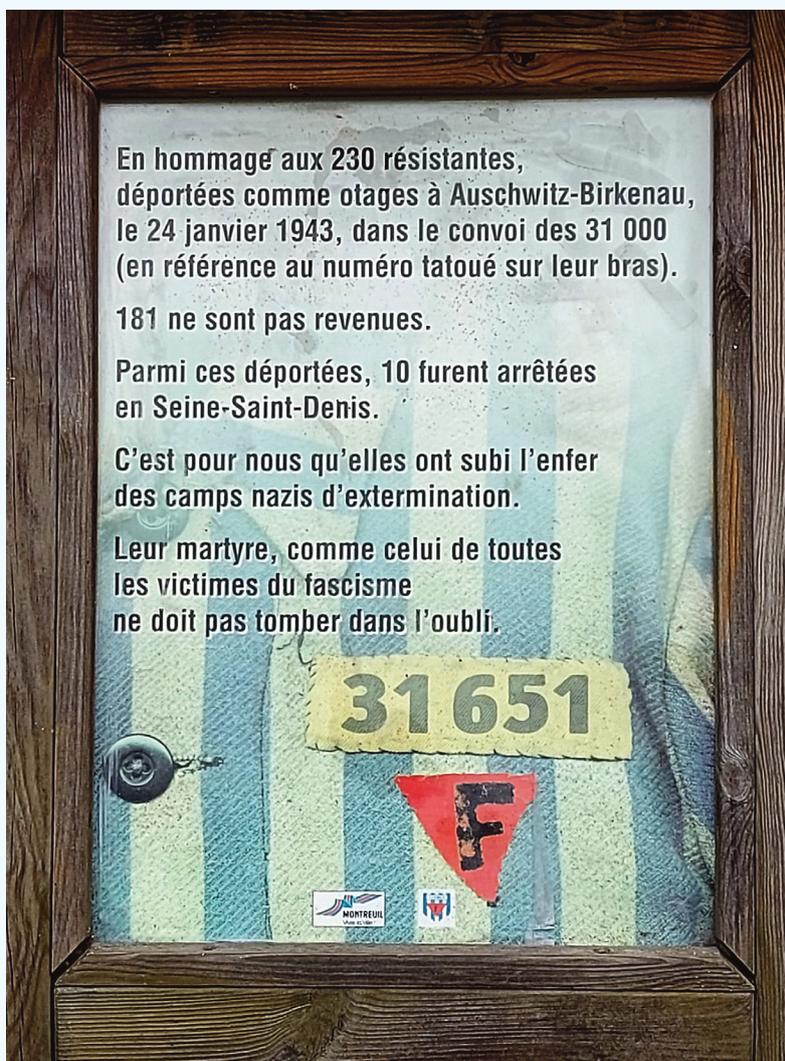


Yves Jégouzo

## 2023 Voyage à Auschwitz-Birkenau

La crise sanitaire nous a amené à suspendre pendant 2 ans les voyages que nous organisons à Auschwitz. Mémoire Vive envisage cette année l'organisation d'un nouveau voyage, fin juin début juillet 2023. Nos voyages sont ouverts à tous. Parlez-en autour de vous. Afin que nous puissions commencer à l'organiser, merci de nous dire si vous mêmes ou des proches seraient intéressés.

Si vous êtes intéressés, prenez contact avec Claudine Ducastel : [claudine.ducastel@orange.fr](mailto:claudine.ducastel@orange.fr)



*Parc des Beaumonts à Montreuil-sous-Bois,  
panneau d'exposition en hommage aux résistantes déportées  
comme otages à Auschwitz-Birkenau*

**Rédaction, coordination** : Claudine Ducastel

**Relecture et corrections** : Catherine Girardon

**Création et maquette** : Patrick Roze

**Imprimeur** : Axion Graphic    **Routeage** : ORPP    **Tirage à** : 550 exemplaires

**Secrétaire** : ..... Claudine Ducastel..... ☎ : 06 42.67.46.10 .. mail : [claudine.ducastel@orange.fr](mailto:claudine.ducastel@orange.fr)

**Secrétaire adjointe** : ..... Catherine Girardon ..... ☎ : 06 12 32 44 70 .. mail : [cachabay@orange.fr](mailto:cachabay@orange.fr)

**Trésorière** : ..... Josette Marti ..... ☎ : 06 61 17 86 69 .. mail : [jo.marti@free.fr](mailto:jo.marti@free.fr)

**Contact et commande de publications** : Claudine Ducastel..... ☎ : 06 42.67.46.10 .. mail : [claudine.ducastel@orange.fr](mailto:claudine.ducastel@orange.fr)

**Site internet** : ..... <http://www.memoirevive.org/>

**Facebook** : ..... Mémoire Vive des Convois des 45000 et 31000 d'Auschwitz-Birkenau

*Vous souhaitez le concours de Mémoire Vive à l'une de vos initiatives (rencontres scolaires, débats...),  
contactez Claudine Ducastel*